

F-Marseille: Repair and maintenance services of building installations

OJ S 91/2013 11/05/2013

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: URSSAF des Bouches-du-Rhône

Postal address: 20 avenue Viton

Town: Marseille

Postal code: 13009

Country: France

Contact person: Service achats marchés

For the attention of: Mme Reyre Elodie

E-mail: elodie.reyre@urssaf.fr

Telephone: +33 491835296

Fax: +33 491834782

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.marseille.urssaf.fr>Address of the buyer profile: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>**Additional information can be obtained from:**

Official name: URSSAF des Bouches-Du-Rhône

Postal address: 20 avenue Viton

Town: Marseille Cedex 20

Postal code: 13299

Contact person: Service Achats Marchés

For the attention of: Mme Reyre Elodie

E-mail: elodie.reyre@urssaf.fr

Telephone: +33 491835296

Fax: +33 491834782

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: URSSAF des Bouches-Du-Rhône

Postal address: 20 avenue Viton

Town: Marseille Cedex 20

Postal code: 13299

Contact person: Service achats marchés

For the attention of: Mme Reyre Elodie

E-mail: elodie.reyre@urssaf.fr

Telephone: +33 491835296

Fax: +33 491834782

Internet address: [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2013_rc6zcbg8JC)[PCSLID=CSL_2013_rc6zcbg8JC](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2013_rc6zcbg8JC)**Tenders or requests to participate must be submitted:** Official name: URSSAF des Bouches-Du-Rhône

Postal address: 20 avenue Viton

Town: Marseille Cedex 20
Postal code: 13299
Contact person: Service achats marchés
For the attention of: Mme REYRE Elodie
Telephone: +33 491835296
Fax: +33 491834782

I.2. Type of the contracting authority

Other

I.3. Main activity

Other: Organisme privé gérant un service public

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

AOO n° 1368/2013 Maintenance multitechnique – lot n° 1, site de l'URSSAF des Bouches-Du-Rhône.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 1: Maintenance and repair services

Main site or place of performance: 20 avenue Viton, 13009 Marseille

NUTS code FR824 Bouches-du-Rhône

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Maintenance multitechnique. Lot n° 1, site de l'URSSAF des Bouches-Du-Rhône.

II.1.6. CPV code(s)

50700000 Repair and maintenance services of building installations

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

La présente consultation concerne l'exploitation et la maintenance des installations techniques

de l'URSSAF des Bouches-Du-Rhône à Marseille. Ce marché multitechnique regroupe plusieurs rubriques de spécialités qui jusqu'ici étaient attribuées à diverses entreprises sous la forme de différents marchés: installations thermiques et de ventilation, installations spécifique, salle des serveurs CIPAM, installations électriques courants forts, secours électrique groupe électrogène, détection automatique d'incendie, détection intrusion, contrôle d'accès et vidéo-surveillance, installations de lutte contre l'incendie, ascenseurs et portes automatiques. Le marché comporte 3 tranches conditionnelles qui seront chiffrées par les candidats. Ces tranches devront faire l'objet d'une commande spécifique en cours de marché. Elles pourront être commandées également dans le cas où le marché serait reconduit de manière expresse, ultérieurement à la première année.

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 3

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 12 (from the award of the contract)

Information about lots

Lot No: 1

Lot title: lot 1 Maintenance multitechnique du site de l'urssaf des Bouches-Du-Rhône

1) Short description

Lot 1 Maintenance multitechnique du site de l'urssaf des Bouches-Du-Rhône

2) CPV code(s)

50700000 Repair and maintenance services of building installations

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Ce marché multi technique regroupe plusieurs rubriques de spécialités qui jusqu'ici étaient attribuées à diverses entreprises sous la forme de différents marchés: installations thermiques et de ventilation, installations spécifique, salle des serveurs CIPAM, installations électriques courants forts, secours électrique groupe électrogène, Détection Automatique d'Incendie, détection intrusion, contrôle d'accès et vidéo-surveillance, installations de lutte contre l'incendie, ascenseurs et portes automatiques. Le marché comporte trois tranches conditionnelles qui seront chiffrées par les candidats. Ces tranches devront faire l'objet d'une commande spécifique en cours de marché. Elles pourront être commandées également dans le cas où le marché serait reconduit de manière expresse, ultérieurement à la première année.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucun cautionnement et aucune garantie n'est exigé.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Le mode de règlement est le virement.

Conformément au décret n° 2008-407 du 28 avril 2008 modifiant l'article 98 du code des marchés publics, le paiement des acomptes et du solde doit intervenir dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la demande de paiement conforme par le maître de l'ouvrage. Les modalités de calcul du délai global de paiement qui s'appliquent au présent marché sont celles prévues par le décret n° 2002-408 du 21 février 2002 modifié. Le défaut de paiement dans les délais prévus par l'article 98 du code des marchés publics susvisé fait courir de plein droit et sans autre formalité des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou du sous-traitant payé directement. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux légal en vigueur.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Les entreprises individuelles et les groupements momentanés d'entreprises sont autorisés. Ces groupements devront prendre la forme de groupements solidaires représentés par un mandataire commun lors de l'attribution du marché.

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Se conformer au règlement de la consultation. Les déclarations prévues aux articles 44 et 45 du code des marchés publics :

- une lettre de candidature (l'imprimé DC1 pourra être utilisé) mentionnant si le candidat se présente seul ou en groupement et précisant si ce groupement est conjoint ou solidaire. Dans ce dernier cas, la lettre fera apparaître les membres du groupement et sera signée par l'ensemble des membres ou par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces membres ;
- une déclaration sur l'honneur (l'imprimé DC1 pourra être utilisé), dûment datée et signée par la personne habilitée à l'engager, pour justifier que le candidat n'est dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Se référer au règlement de la consultation.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Se référer au règlement de la consultation. Dossier de moyens, qualifications et références faisant notamment état de la capacité à assurer un contrat de maintenance multitechnique, portant notamment sur :

- des systèmes de chauffage d'une puissance unitaire au moins égale à 600 kw (rubrique 1, chauffage),
- des installations électriques alimentées en moyenne tension et comportant la production de courant ondulé de haute qualité (rubrique 2, courants forts),
- des installations de production de courant (rubrique 3, secours électrique groupe électrogène),
- des systèmes de détection incendie et d'anti-intrusion (rubrique 4, courants faibles),
- des installations de lutte contre l'incendie (rubrique 5, installations de lutte contre l'incendie),
- des ascenseurs (rubrique 6, ascenseurs),

— des portes automatiques (rubrique 7, portes automatiques).
Attestation d'assurance en cours de validité.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Valeur technique. Weighting 60

2. Prix. Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

AOO n° 1368/2013.

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

24.6.2013 - 16:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Le présent marché est conclu en application de l'arrêté du 16 juin 2008 portant réglementation sur les marchés des organismes de Sécurité sociale, et des articles 33 et 57 à 59 du code des marchés publics, procédure de l'appel d'offres ouvert.

Le marché est conclu pour une durée de 1 an reconductible 3 fois à compter du 3.9.2013 (ou de la date de notification si elle est postérieure au 3.9.2013). La reconduction est expresse, elle se fait 3 mois avant la date d'anniversaire du marché par lettre recommandée avec accusé de réception. Pour le détail des critères de sélection des offres, se référer au règlement de la consultation. La visite du site est obligatoire. Le mode de retrait du dossier de consultation est sans incidence sur le mode de transmission de la candidature et de l'offre qui relève totalement du choix du candidat. Les candidats doivent impérativement choisir le mode de dépôt de leur pli: soit une transmission par voie postale ou dépôt sur place, soit une transmission par voie électronique, soit une transmission multisupports.

Conditions d'envoi et de remise des offres :

1) transmission par voie postale ou dépôt sur place :

— les candidatures et offres peuvent être adressées par voie postale ou dépôt sur place sur support papier dans les conditions suivantes et avant le lundi 24.6.2013 à 16:00.

2) ce pli doit porter les mentions suivantes :

— marche relatif à la maintenance multitechnique – lot n° site de L'URSSAF des Bouches-du-Rhône, URSSAF des Bouches-du-Rhône, Service achats marchés, 20 avenue Viton, 13299 Marseille, Cédex 20, AOO n° 1368/2013. Ne pas ouvrir et contenir toutes les justifications de la candidature (article 6-4 du règlement de la consultation) ainsi que les pièces de l'offre (article 6-4 du règlement de la consultation);

— les plis devront être remis contre récépissé, à l'accueil de l'URSSAF, du lundi au vendredi entre 9:00 et 12:00 et entre 14:00 et 16:00 avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la première page du présent document à l'adresse suivante : URSSAF des Bouches-Du-Rhône, Service achats marchés, 20 avenue Viton, 13299 Marseille, Cedex 20,

— ou, s'ils sont envoyés par la poste, ils devront l'être par pli recommandé avec avis de réception postal et parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la première page du présent document et ce, à l'adresse suivante : URSSAF des Bouches-du-Rhône, Service achats marchés, 20 avenue Viton, 13299 Marseille, Cedex 20. Les plis qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leurs auteurs. Une fois que le concurrent aura expédié ou remis son dossier, il ne pourra ni le retirer ni modifier son offre la transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé USB ou tout autre support matériel) n'est pas autorisée, sauf à titre de copie de sauvegarde. Afin de faciliter le dépouillement, une copie sur CD-ROM de l'annexe financière à l'acte d'engagement et du cadre de réponse technique est souhaitée par l'URSSAF mais ces éléments n'auront aucune valeur contractuelle. En cas de contradiction, seules les pièces de l'offre papier ou de l'offre dématérialisée déposées dans les conditions des articles relatifs à la transmission papier et à la transmission électronique feront

foi.

3) Transmission par voie électronique :

– pour une transmission par voie électronique, les candidatures et offres devront être déposées par voie électronique, conformément aux articles 48 I et 56 du code des marchés publics et de l'arrêté du 28 août 2006, modifié par l'arrêté du 14 décembre 2009 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics formalisés. Le dépôt de l'offre et de la candidature, dûment signées au moyen d'un certificat de signature électronique répondant aux exigences de ces textes, devra se faire via le site <http://www.achatpublic.com> dans un seul et même fichier. Les dossiers remis sur la plateforme de dématérialisation après la date et l'heure limites de réception des offres ne seront pas retenus. Pour constituer son offre, le candidat devra transmettre des fichiers établis selon l'un des formats détaillés dans le " manuel entreprises " à l'adresse suivante : <http://www.achatpublic.com>. Lorsque le pouvoir adjudicateur détecte dans un document transmis par voie électronique un programme informatique malveillant (virus), il procède selon les modalités fixées dans les arrêtés visés ci-dessus. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge de chaque candidat. Pour la conclusion et la notification du marché, l'offre transmise par voie électronique sera re-matérialisée par le pouvoir adjudicateur sous format papier. En application de l'arrêté du 15 juin 2012 relatif à la signature électronique, les certificats de signature conformes au Référentiel général de sécurité (RGS) seront acceptés dès le 1.10.2012 (niveaux ** et *** RGS). Les formats de signature de référence acceptés sont Pades, Cades, Xades.

4) Transmission multisupports :

— les candidats peuvent effectuer une transmission par voie dématérialisée de leur candidature et offre et envoyer en parallèle, sur support papier ou sur support physique électronique, une copie de sauvegarde de ces documents, dans les mêmes conditions que celles visées pour la transmission postale ou dépôt sur place, sous réserve des dispositions suivantes:

– le candidat devra placer la copie de sauvegarde dans un pli scellé comportant la mention lisible " copie de sauvegarde ". Si la copie de sauvegarde est transmise sur un support physique électronique, les documents figurant sur ce support devront être revêtus de la signature électronique dans les mêmes conditions que celles imposées pour une transmission dématérialisée (pour les documents dont la signature est obligatoire). L'ouverture du pli contenant la copie de sauvegarde par le pouvoir adjudicateur interviendra dans les conditions fixées par l'arrêté visé ci-avant. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter au plus tard 10 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats doivent alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 7.5.2013.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de grande instance de Marseille

Postal address: 6 rue Joseph Autran

Town: Marseille

Postal code: 13006

Telephone: +33 491155050

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du Tribunal de grande instance de Marseille

Postal address: 6 rue Joseph Autran

Town: Marseille

Postal code: 13006

Telephone: +33 491155050

VI.5. Date of dispatch of this notice

7.5.2013